

**SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL)**  
**Avocats**  
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE  
Tél : 04.50.97.21.81  
[fallion-dubreuil@wanadoo.fr](mailto:fallion-dubreuil@wanadoo.fr)

**Vente aux enchères publiques  
à BONNEVILLE (74130)  
au 18 et 20 rue du Pont**

Un local commercial avec cave de 62 m2

**Mise à prix :**  
**TRENTE MILLE EUROS**  
**(30 000 €), frais en sus**

Le **JEUDI 11 AVRIL 2024 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 quai du Parquet.

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605.520.071, dont le siège social est sis 4, Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié ès-qualités audit siège, ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

**Désignation des biens**

Sur la Commune de **BONNEVILLE (74)**, **aux 18 et 20 rue du Pont**, dans un immeuble en copropriété, cadastré AM 240, d'une contenance de 01 a 41ca, formant le lot n° 1, à savoir :

au rez-de-chaussée :

- un commerce,
- un dégagement,
- un WC,
- un bureau voûté borgne.

au sous-sol :

- une cave avec dégagement accessible par un escalier intérieur depuis le commerce ou par une trappe depuis la cage d'escalier d'accès aux étages,

représentant 176/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Occupation** : à la date du procès-verbal de description, le local qui était utilisé à des fins d'activité de tabac-presse était fermé depuis le 14 février 2023, sans raison connue.

**Syndic de copropriété** : la copropriété n'a aucun syndic ni professionnel ni bénévole.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé le 7 septembre 2023 par Maître Frédérique NEGRI, commissaire de justice salariée de la SAS SAGE & Associés, annexé au cahier des conditions de la vente.

**Visite** : par commissaire de justice le **vendredi 22 mars 2024 de 14 h à 15 h.**

**Enchères** : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un **chèque de banque** d'un montant de **3 000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

**Renseignements** :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 27 octobre 2023 et du PV de description y annexé (RG N° 23/01727).
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL, avocats et sur**  
<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 12 février 2024  
SELARL F.D.A